

Extrait du procès-verbal

Séance du : 14 mars 2022

Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER

Rapport sur : le postulat de Mm. Alexander FEDERAU et Vadim Rochat intitulé
« Pour un service de transport à la demande aux TPN ».

Rapporteur : M. Marco CARENZA

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de MM. Alexander Federau et Vadim Rochat intitulé « Pour un service de transport à la demande aux TPN ».

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- de renvoyer le postulat de MM. Alexander Federau et Vadim Rochat intitulé « Pour un service de transport à la demande aux TPN » à la Municipalité pour étude et rapport.

Les conclusions du rapport sont acceptées par 81 oui et 2 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 15 mars 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :